
ECHANGEUR TURCOT - La sécurité des usagers est assurée

QUÉBEC, le 23 oct. /CNW Telbec/ - La ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Mme Julie Boulet, a réitéré cet après-midi à l'Assemblée nationale que la sécurité des usagers de la route qui empruntent l'échangeur Turcot est assurée et que cet élément est au coeur des préoccupations du ministère des Transports, autant en ce qui concerne l'entretien actuel que le choix du mode de reconstruction du complexe Turcot.

Annoncée le 29 juin 2007, la reconstruction du complexe Turcot représente un investissement évalué à 1,5 milliard de dollars. Ce projet capital pour la vitalité de la grande région de Montréal comprend la reconstruction des échangeurs De La Vérendrye, Angrignon et Montréal-Ouest. Les travaux débuteront en 2009 pour se terminer en 2015, mais déjà, plusieurs étapes préparatoires sont en cours de réalisation. «Nous poursuivons le travail selon le même calendrier que nous avons présenté lors de l'annonce. C'est toujours ce qui est prévu et nous maintenons le cap», a affirmé la ministre.

Rappelant que l'échangeur Turcot date d'une quarantaine d'année, soit l'âge moyen du parc de structures sous la responsabilité du ministère des Transports pour lequel un plan de modernisation a été annoncé, la ministre a précisé que l'échangeur Turcot fait l'objet d'une surveillance particulière. «Comme la sécurité est notre priorité et que nous sommes extrêmement vigilants, nous avons accordé en février dernier un mandat d'accompagnement à un consortium de firmes d'ingénierie afin qu'elles exercent une surveillance continue sur l'échangeur Turcot. Leurs recommandations sont suivies à la lettre et nous n'hésitons pas à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour la sécurité des usagers, y compris à fermer l'échangeur si cela s'avère nécessaire, comme nous l'avons fait pour 78 autres structures au cours des derniers mois», a mentionné Mme Boulet.

Un suivi constant et un projet qui chemine

Le mandat d'accompagnement confié par le ministère des Transports à un consortium formé des firmes d'ingénierie SNC-Lavalin, CIMA+ et Desseau-Soprin durera jusqu'à la fin des travaux de reconstruction. Il consiste à suivre de près l'évolution de la structure afin de déterminer toute intervention nécessaire pour la sécurité des usagers. Dans ce cadre de travail, le consortium procède à des évaluations constantes et fait des recommandations sur la nature des travaux à entreprendre.

Par ailleurs, le ministère des Transports poursuit les travaux préparatoires à la réalisation du projet du complexe Turcot. En 2007 et 2008, le Ministère a complété les études d'opportunité. Il a également parfait le concept de base du projet et s'est attardé à la préparation de l'avant-projet préliminaire. La version définitive est actuellement en cours de réalisation et, cet hiver, l'ensemble du projet sera présenté au Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE).

La ministre a également souligné que le projet du complexe Turcot se démarque non seulement par ses considérations économiques, mais aussi par son importance en termes de qualité de vie pour les citoyens et d'impact sur le transport routier des personnes et des marchandises. Rien n'est toutefois aussi important que la sécurité des citoyens, a-t-elle tenu à rappeler. «Moi, comme ministre des Transports, contrairement à certaines personnes, ce n'est pas seulement des considérations économiques que je prends en compte dans un tel projet. Mes principales considérations sont la sécurité et le facteur humain. C'est pourquoi le mode de réalisation choisi sera celui qui nous permettra d'intervenir le plus rapidement tout en soulevant le moins d'inconvénients possible. Il ne faut pas oublier non plus que la zone ciblée par les travaux est fortement urbanisée. Au nombre des considérations auxquelles nous devons accorder beaucoup d'importance, il y a donc également le facteur humain, car des milliers de personnes résident aux alentours de cette structure», a conclu Mme Boulet.

Rappelons que l'échangeur Turcot a été mis en service en avril 1967, à temps pour l'ouverture de l'exposition universelle de Montréal. Il s'agit de

la plus importante structure du genre au Québec puisque plus de 280 000 véhicules l'empruntent chaque jour.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2008](#)